

Attractivité touristique et développement durable : La place du patrimoine culturel dans l'essor des territoires : Approches théoriques

Tourist attractiveness and sustainable development: the place of cultural heritage in the rise of territories: Theoretical approaches

Zineb Raif, (Doctorante-chercheure)

*Laboratoire de recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable (LARMODAD)
Université Mohammed V de Rabat, Maroc.*

Mounir Zouiten, (Enseignant-Chercheur, PES)

*Laboratoire de recherche en Management des Organisations, Droit des Affaires et Développement Durable (LARMODAD)
Université Mohammed V de Rabat, Maroc.*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales-Souissi. Rue Mohammed Ben Abdellah Ragraoui, Madinat Al Irfane-Rabat. Université Mohammed V, Maroc, Rabat, 10170 (212) 0537272755/ (212) 0537671401 zineb_raif@um5.ac.ma
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article :	Raif, Z., & Zouiten, M. (2021). Attractivité touristique et développement durable : La place du patrimoine culturel dans l'essor des territoires : Approches théoriques. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2(4), 75-90. https://doi.org/10.5281/5069943
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

DOI: 10.5281/zenodo.5069943
Received: Mach 10, 2021

Published online: July 06, 2021

Attractivité touristique et développement durable : La place du patrimoine culturel dans l'essor des territoires : Approches théoriques

Résumé :

Le patrimoine culturel constitue une vitrine majeure pour l'attractivité des territoires. Le vecteur touristique joue, à ce titre, un rôle important. Le patrimoine culturel constitue une ressource qui possède un potentiel touristique incontournable et participe fortement dans le développement socio-économique et durable des territoires. La culture et le tourisme sont deux secteurs étroitement liés qui contribuent fortement dans le développement économique des pays. La culture et le patrimoine culturel sont des éléments clés de l'image d'une destination touristique, car les atouts culturels et patrimoniaux exercent de l'influence sur la fréquentation touristique des territoires. Les touristes sont souvent motivés et attirés par le patrimoine culturel au cours de leurs visites à l'étranger. La valorisation du patrimoine renforce pour un grand nombre de pays leur secteur du tourisme. La dynamique quotidienne des activités économiques des touristes est associée, directement ou indirectement, à d'autres grandes activités économiques, comme le transport, l'hôtellerie, les rentrées en devises, etc. Par ailleurs, l'attractivité touristique exige prioritairement la mise en œuvre d'un ensemble de stratégies et de mesures appropriées s'inscrivant dans la perspective de l'innovation managériale des acteurs urbains. La bonne gouvernance territoriale en matière de conservation, de réhabilitation, de valorisation et de promotion du patrimoine permet de développer particulièrement le secteur du tourisme culturel tout en assurant le développement durable territorial.

Le présent article, qui s'inscrit dans le cadre de notre recherche doctorale, a pour but de présenter une recension des approches conceptuelles et théoriques de la problématique du patrimoine culturel et ses impacts sur l'attractivité touristique et le développement socio-économique des territoires. Ce tour d'horizon est nécessaire, non pas pour lui-même, mais pour cadrer notre travail de recherche et nous outiller de concepts opérationnels pour sa mise en œuvre.

Mots clés: Territoire, Patrimoine culturel, Attractivité territoriale, Tourisme, Développement durable

Classification JEL : Q01, Z32

Type de l'article : Article théorique

Abstract :

Cultural heritage is a major showcase for the attractiveness of the territories. As such, the tourist vector plays an important role. Cultural heritage is a resource that has an unmissable tourist potential and plays a major role in the socio-economic and sustainable development of the territories. Culture and tourism are two closely related sectors that contribute significantly to the economic development of countries. Culture and cultural heritage are key elements of a tourist destination's image, as cultural and heritage assets exert an influence on the tourist frequentation of the territories. Tourists are often motivated and attracted to cultural heritage during their visits abroad. The valorization of heritage strengthens in many countries their tourism sector. The daily dynamics of the economic activities of tourists are associated, directly or indirectly, with other major economic activities, such as transport, hotels, foreign exchange receipts, etc.

Moreover, tourism attractiveness requires, as a priority, the implementation of a set of appropriate strategies and measures within the perspective of managerial innovation by urban actors. Good territorial governance in terms of conservation, rehabilitation, valorization and promotion of heritage makes it possible to develop the cultural tourism sector in particular while ensuring territorial sustainable development.

This article, which is part of our doctoral research, aims to present a review of conceptual and theoretical approaches to the problematic of cultural heritage and its impacts on tourism attractiveness and socioeconomic development of the territories. This overview is necessary, not for itself, but to frame our research work and equip us with operational concepts for its implementation.

Key words: Territory, Cultural Heritage, Territorial Attractiveness, Tourism, Sustainable Development.

JEL classification: Q01, Z32

Paper type: Theoretical Research

Introduction

Les territoires sont aujourd'hui en perpétuelle évolution. Chaque configuration spatiale travaille et cherche à améliorer son attractivité en valorisant ses atouts touristiques et son potentiel économique tout en se basant sur la valorisation et la promotion de ses atouts et potentialités, comme des facteurs d'attractivité. Dans ce sens, le contexte exige évidemment une mise en œuvre des stratégies de développement territorial où l'usage des méthodes de gestion et de planification devient impératif. Ces méthodes permettent de renforcer la visibilité et l'attractivité d'un espace géographique vis-à-vis les investisseurs, nationaux et étrangers, mais également vis-à-vis des touristes.

En effet, tout territoire se caractérise par un patrimoine culturel qui le distingue et le rend particulier. Ce patrimoine constitue la véritable richesse permettant de valoriser un espace en le dotant d'une identité distinctive et d'une représentation sociale spécifique.

La promotion et la valorisation d'un territoire incitent principalement de valoriser sa culture. Celle-ci offre une forte identité et une grande valeur au territoire auprès des autres communautés.

Le management et le marketing territorial, en tant qu'un ensemble d'actions coordonnées visant à promouvoir l'attractivité d'un air géographique demeure indispensable pour revitaliser et promouvoir le patrimoine culturel. La sauvegarde, la réhabilitation, la valorisation de ce patrimoine servira l'essor économique à travers la captation des investissements et le développement du secteur touristique.

Le contexte marocain n'échappe pas à ce raisonnement. Le pays se caractérise par une diversité culturelle, naturelle et une richesse patrimoniale, matérielle et immatérielle remarquable. Il possède des potentialités très importantes lui permettant de consolider sa position en tant que destination touristique mondiale. Chaque région du territoire national peut être appréhendée comme une offre touristique particulière et distinctive. Bon nombre de sites patrimoniaux marocains sont d'ores et déjà classés par l'UNESCO comme un patrimoine mondial.

Avec tous les atouts de son patrimoine matériel et immatériel, et aussi naturel, le tourisme culturel est appelé à connaître un plus grand développement et induire plus de richesses aux territoires. Dès lors, les questions d'un management efficient et d'une bonne gouvernance du patrimoine se posent aux territoires et exigent de leurs acteurs d'élaborer des stratégies pragmatiques efficaces pour renforcer leur attractivité touristique.

Dans cette perspective, le rôle du patrimoine culturel participe, au-delà de l'attractivité touristique, au processus du développement durable des territoires.

L'objet du présent travail se focalise sur les approches théoriques relatives à la problématique du développement territorial en relation avec le déploiement des patrimoines et l'attractivité touristique. Cette revue de la littérature en question élucide, pour nous, les fondements de nos principales questions de recherche dans le cadre de notre travail de thèse.

Nous allons aborder deux parties fondamentales. La première partie sera consacrée à la représentation des fondements conceptuels et théoriques de nos concepts opératoires à savoir, territoire, patrimoine et attractivité territoriale. Puis, la seconde partie va s'articuler autour des approches théoriques relatives à la question du patrimoine en relation avec l'attractivité touristique, d'une part et le développement durable, d'autre part.

1. Fondements conceptuels et théoriques des concepts : Territoire, Patrimoine et Attractivité territoriale

1.1. Concept Territoire

La notion de territoire n'a pas été appropriée seulement par les géographes. Elle a également représenté une préoccupation majeure pour les autres disciplines des sciences

humaines et sociales, en plus des acteurs économiques opérationnels (Moine, 2005). Selon Moine, le territoire présente à la fois une nature matérielle qui apparaît dans son espace géographique et une nature symbolique ou idéale lorsqu'il s'agit des systèmes de représentation qui guident l'espace géographique (Moine, 2005). En outre, le territoire est le lieu où converge l'ensemble des acteurs. Par leurs interactions, ces derniers constituent un système de composantes qui font le territoire (Moine, 2005, p.3).

P. Ginet (2012) indique que l'origine du mot territoire est '*territorium*'. « *Il détient des sens très divers : portion d'espace, sol, continent, etc.* (Ginet, 2012). M. Le Berre (Le Berre, 1992) cité par Ginet considère que l'adjectif '*territorialis*' offre, « *un degré de précision supplémentaire puisqu'il signifie 'morceau de terre approprié'* » et donne naissance au mot « *territoire* ». Le Berre souligne que le territoire est « *la proportion de la surface terrestre délimitée et aménagée par une collectivité selon ses besoins; il contient l'idée d'autorité s'exerçant sur une surface dont les limites sont reconnues et celle d'utilisation et d'aménagement par un groupe social qui se l'approprie* » (Le Berre, 1992).

Pour le géographe G. Di Méo (1998), le territoire « *témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité* ».

Dans un contexte de marketing territorial, B. Meyronin (2012, pp. 9-10) définit le territoire comme « *une réalité tout à la fois historique, socioéconomique, institutionnelle et géographique, dimensions qui convergent pour donner à un ensemble d'acteurs publics et privés la conviction d'un destin partagé, dont une partie au moins se joue à travers le territoire* ».

Yvon PESQUEUX (2009, p. 9) considère, pour sa part, que « *la notion de territoire entre en phase avec celle de « marque » et d' « image »*.

1.2. Concept Patrimoine

Le concept de patrimoine est apparu comme un bien collectif, un bien commun dès la révolution française en 1789¹. Ce concept n'a jamais cessé d'occuper une place majeure au sein de la communauté des chercheurs en sciences humaines. Plusieurs auteurs ont, en effet, usé de ce concept, dans leurs recherches, pour examiner sa relation avec celui du territoire et celui du tourisme. Les analyses, menées dans le cadre de différentes disciplines des sciences sociales, ont mis en exergue l'extrême importance de la triangulation de ces trois concepts pour élucider les ressorts de la dynamique territoriale.

Étymologiquement parlant, le terme '*Patrimoine*' provient du mot latin '*Patrimonium*' qui signifie le bien qui vient du père (Anne Gombault, 2009). Il s'agit d'un héritage transmis par les générations précédentes aux générations futures.

En sciences économiques, le patrimoine prend une double acception. La première est de construction juridique et fondée sur la notion de propriété, elle représente le patrimoine individuel, celui-ci indique les actifs détenus par un individu. (Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil, 2009). Pendant que la deuxième conception, les deux auteurs indiquent qu'elle détient une dimension collective. Il s'agit dans ce cas « *du patrimoine commun dont le titulaire n'est pas le propriétaire, mais le responsable* » (Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil, 2009, p.6).

Selon l'institution onusienne l'UNESCO, « *le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Ce sont nos pierres de touche, nos points de référence, les éléments de notre identité* » (Conférence de 1972 concernant la protection du patrimoine, mondial culturel et naturel).

¹NOTICE PEDAGOGIQUE HISTOIRE DE LA NOTION DU PATRIMOINE, www.flash-ton-patrimoine.fr

Au Québec, la Loi sur le patrimoine culturel définit la notion comme « *le reflet de l'identité d'une société. Il est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements*

historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel» (loi sur le patrimoine culturel, Québec 2012).

Selon l'UNESCO, le patrimoine culturel dans son ensemble recouvre deux grandes catégories de patrimoine (Anne Gombault, 2009, pp. 175-176):

- **Le patrimoine matériel :** « *le patrimoine culturel mobilier (biens meubles artistiques, scientifiques et techniques) ; le patrimoine culturel immobilier (éléments bâtis, monuments, sites archéologiques) ; le patrimoine culturel subaquatique (épaves de navire, ruines et cités enfouies sous les mers...) ; le patrimoine naturel (sites naturels ayant des aspects culturels tels que les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques...)* ».
- **Le patrimoine culturel immatériel :** La "Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel" de l'UNESCO de 2003 met en avant la définition qui suit: «*Les pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine* ».

1.3. Concept Attractivité

Le développement socio-économique des territoires se base fortement sur leur attractivité. Cette dernière constitue aujourd'hui un enjeu majeur de l'action des politiques publiques ; d'où la tendance actuelle de l'élaboration des stratégies spécifiques au patrimoine matériel et immatériel par les acteurs territoriaux en vue de valoriser les espaces appropriés et renforcer leur attractivité.

D'après F. Hatem (2004), la notion d'attractivité est encore quasi-absente du vocabulaire des économistes à la fin des années 1980. Pour cet auteur, on peut définir l'attractivité des territoires comme «*la capacité pour un territoire d'offrir aux investisseurs des conditions d'accueil suffisamment intéressantes pour les inciter à y localiser leurs projets de préférence à un autre territoire*» (F. Hatem, 2004, p. 1).

Au niveau du marketing territorial, l'attractivité des territoires ne se restreint pas seulement à la seule cible du monde entrepreneurial, mais il existe d'autres cibles potentielles (habitants, touristes, consommateurs...) qui sont également séduites et mobilisables par l'attractivité résidentielle, l'attractivité touristique et l'attractivité commerciale (Philippe Thiard, 2007).

François Cusin et Julien Damon indiquent que «*l'attrait renvoie à la séduction², au charme, à la beauté, voire à la fascination, bref à l'influence qu'exerce un objet, quel qu'il soit, sur les consciences individuelles*» (F. Cusin et J. Damon, 2010, p.33). En ce qui concerne les territoires, les auteurs qualifient l'attrait par «*le désir d'y rester, de venir, y vivre ou encore d'y séjourner pour le visiter*» (F. Cusin et J. Damon, 2010, p. 33). Ces deux auteurs ont abordé aussi la relation entre l'attractivité et la compétitivité des territoires. En

²RONCAYOLO Marcel. « Réflexions sur la notion d'attractivité ». In COLLECTIF. L'attractivité des territoires : regards croisés. Actes des séminaires, février-juillet 2007. Paris : PUCA (Plan Urbanisme construction architecture), 2009, pp. 43-45.

effet, ils indiquent que les deux notions sont proches, car l'attractivité est un élément décisif de la compétitivité. Les deux auteurs ont cité que lorsqu'un territoire a la capacité d'attirer des ressources économiques essentielles aux activités de production, il peut être compétitif. Ensuite, ils considèrent que l'attractivité d'un territoire fait partie des avantages comparatifs et elle est susceptible de créer de la richesse et séduire les marchés (F. Cusin et J. Damon, 2010, pp.33-34).

Selon Fabrice HATEM (2005), la notion d'attractivité a été définie par cinq grandes catégories d'approches :

- L'approche en termes d'image,
- L'approche par les processus de décision,
- L'approche 'macroéconomique',
- L'approche 'méséoconomique',
- et l'approche 'microéconomique'.

1.3.1. L'approche par l'image du territoire

F. Hatem (2005) indique que dans une vision de différenciation, afin d'accroître l'attractivité d'un territoire, l'approche en termes d'image implique de mettre en place un discours marketing, qui a pour but de créer une image positive autour du territoire. Elle insiste sur la capacité d'un territoire à attirer un type particulier d'activités (Voir Cohen-Bacrie, 2004).

1.3.2. L'approche par les processus de décision

Il s'agit d'un processus de prise de la décision concernant le choix du site sur lequel un investisseur compte localiser son projet (F.Hatem, 2005).

1.3.3. L'approche Macroéconomique

Cette approche consiste à identifier les déterminants globaux qui permettent d'expliquer l'attractivité d'un territoire pour la localisation d'entreprises ou d'investisseurs internationaux (F. Hatem, 2005). Dans cette approche, la méthodologie consiste à comparer les territoires en fonction des critères globaux de localisation des entreprises. Ces comparaisons entre les territoires, considérés comme pays ou région, se basent sur des critères de l'attractivité territoriale tels, que la disponibilité de la main-d'œuvre, la qualité et le coût des facteurs de production, des infrastructures, des marchés, etc. (F. Hatem, 2004, p.5).

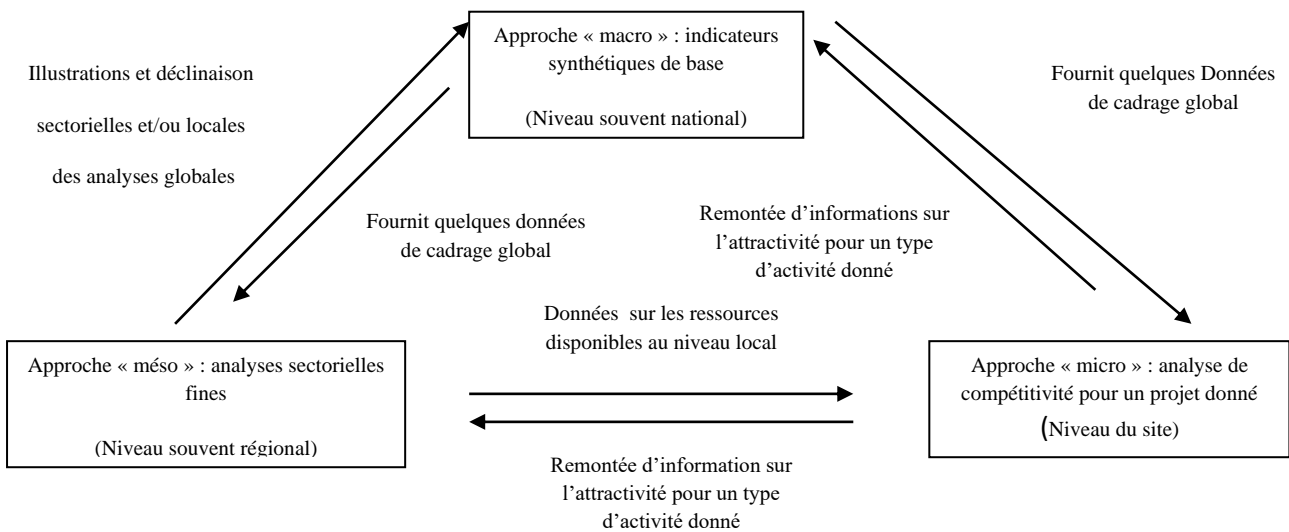
1.3.4. L'approche Méso-économique :

Elle vise à comprendre pourquoi une activité spécifique sera plus attirée pour s'implanter sur un territoire particulier (F. Hatem, 2005). Dans cette approche, la méthodologie recense tous les facteurs fondamentaux présents sur un territoire et susceptibles de renforcer son attractivité aux activités créatrices de la richesse (F. Hatem, 2004).

1.3.5. L'approche Microéconomique :

F. Hatem (2005) indique qu'il s'agit de l'attractivité d'un site pour un projet particulier. Dans cette approche, l'investisseur va choisir entre plusieurs sites concurrents pour l'accomplissement d'un projet donné (F. Hatem, 2004).

Figure1 : Trois approches de l'attractivité territoriale : Macro, Méso et Micro



Source : Fabrice Hatem, 2004, *Institut numérique, Section I : l'attractivité territoriale : fondements théoriques et indicateurs de mesure*, 2013.

D'après cette triangulation des approches d'attractivité territoriale « macro », « méso » et « micro », nous remarquons selon le schéma ci-dessus, qu'il ya des relations réciproques entre l'approche « macro » et « méso » d'une part et l'approche « macro » et « micro » d'autre part. En effet, F.Hatem (2004) désigne que l'approche « macro » nourrit les deux autres approches en données de cadrage globales.

Puis, il indique que l'approche méso fournit de son côté, des éléments spécifiques d'analyses à une région ou à un secteur données. Ces derniers peuvent être utilisés pour l'illustration et la déclinaison des analyses « macro » d'une part, et pour la fourniture de cadrage pour les études « micro » d'autre part (F.Hatem ,2004).

Ensuite, F.Hatem (2004) montre que l'approche « micro » fournit des informations précises sur la compétitivité du territoire pour chaque type de projet. Celles-ci peuvent être utilisées d'une part pour l'élaboration des analyses d'ensemble de l'attractivité du territoire globales ou pour un secteur donné (F.Hatem ,2004).

2. Patrimoine culturel, attractivité touristique et développement durable : Approches théoriques

Cette section présente une revue de littérature sur les points fondamentaux sur lesquels s'appuient nos hypothèses de recherche. Il s'agit de traiter dans un premier temps, les différentes valeurs du patrimoine culturel, puis le processus de patrimonialisation de ce dernier. Ainsi, nous nous intéressons à la gouvernance territoriale et son rapport avec la valorisation du patrimoine. À la fin de la section, nous abordons la relation entre le patrimoine et le développement durable, enfin, nous proposons un modèle intégrant les concepts opératoires de notre recherche et les relations entre eux, tout en se basant sur les approches théoriques traitant les points précités.

2.1. Patrimoine, valeurs et attractivité touristique

Le patrimoine n'a pas une signification unique. Selon Yves Bonard et Romain Felli (2008), il y a deux définitions du patrimoine dans un contexte urbain. La première est classique et associée à la notion d'héritage. Elle s'appuie sur la valeur symbolique et culturelle du patrimoine. La seconde conception insiste sur la valeur marchande du patrimoine. Selon Veschambre (2007: 2), «pour qu'il y'ait patrimonialisation, il ne suffit généralement pas de

l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il y ait une légitimation "scientifique" par les spécialistes du patrimoine : il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique».

Veschambre (2007) différencie entre trois types d'approches géographiques du patrimoine. Chaque approche est associée avec une dimension d'analyse particulière. La première approche analyse la dimension d'aménagement et de développement territorial sous l'aspect particulièrement touristique, tandis que la deuxième approche traite le patrimoine du point de vue de la géographie sociale et urbaine. La troisième approche appréhende le patrimoine à partir de la dimension identitaire. Elle met en relief la géographie culturelle et historique comme une composante principale de la notion du patrimoine (Veschambre, 2007).

Bonard et Romain Felli (2008) considèrent que le patrimoine, dans son premier sens, désigne étymologiquement les biens hérités du père. Ce sont «*des objets culturels porteurs de l'histoire et de l'identité d'un groupe social et qu'il convient de préserver en tant que témoins identitaires*» (Amirou, 2000 : 28). Dans le second sens, les auteurs indiquent que le patrimoine possède une dimension proprement économique correspondant à la valeur d'échange et d'exploitation du bien (Greffé, 2000).

Pour Gravari Barbas-Violier (1999 :155), « *la valorisation du patrimoine s'inscrit de plus en plus dans une démarche-produit, l'aménagement urbain, associé au star-système de l'architecture contemporaine, adopte une logique de promotion de l'image de marque de la ville et les équipements ludiques deviennent l'accompagnement incontournable des espaces commerciaux* ».

La valeur du patrimoine possède, donc, deux dimensions différentes, l'une apparaît dans sa valeur identitaire, historique, culturelle et symbolique, tandis que l'autre se distingue par la valeur marchande et économique. Dans cette perspective, c'est la valeur touristique du patrimoine culturel qui se dispose particulièrement ce caractère.

Olivier Lazzarotti, considère, pour sa part, que la relation entre le patrimoine et le tourisme est une relation associée. Celle-ci est vérifiée par la corrélation entre le nombre de sites du patrimoine mondial labélisés par l'UNESCO et les entrées touristiques internationales (Lazzarotti, 2000).

Par ailleurs, le patrimoine possède une valeur identitaire (G.D.Méo, 1995). C'est ainsi que pour Xavier Greffe (2003), cette valeur est exprimée par la valeur d'existence, exprimée par l'ancienneté, l'histoire et la commémoration. Cependant, cet héritage n'est pas limité aux seules valeurs identitaires et/ou d'existence. Il dispose, de surcroît, d'autres valeurs différentes, comme celle particulièrement d'usage (Greffé, 2003). C'est dans ce cadre que l'on parle de la valeur économique du patrimoine (Greffé, 2003). Cette dernière peut être engendrée grâce *aux revenus et à l'attractivité touristique que le patrimoine culturel peut susciter*³ (Greffé, 2003).

Pour Greffe, l'apparition du patrimoine culturel n'est pas restreinte seulement dans ses valeurs d'existence et d'usage considérées, par lui, comme des valeurs intrinsèques. Pour cet auteur, le patrimoine culturel peut amener aussi à la représentation d'une autre valeur extrinsèque, celle du développement du patrimoine. C'est dans ce sens que le patrimoine culturel est aujourd'hui considéré comme une composante fondamentale pour toute stratégie du développement durable.

Au regard des éléments avancés précédemment, le tableau suivant procure une synthèse des points théoriques qui relient le patrimoine avec l'attractivité touristique.

³Isabelle Leduc, Laurent Bourdeau and Pascale Marcotte, « Valeurs attribuées au label du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la promotion touristique. Le cas du quartier historique de Québec », paragraphe 15. Teoros [Online], 36, 1 | 2017, Online since 12 May 2017, connection on 02 October 2020. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/2988>.

Figure 2 : Description de la relation du patrimoine culturel et l'attractivité touristique selon différents auteurs

Patrimoine et attractivité touristique	Description
O. Lazzarotti (2000)	La relation entre le patrimoine et le tourisme est une relation associée.
X. Greffe (2003)	Le patrimoine culturel dispose d'une valeur économique (valeur d'usage) obtenue grâce à l'attractivité touristique que le patrimoine culturel peut susciter.
Veschambre (2007)	Une approche géographique est en termes d'aménagement et de développement territorial sous l'aspect particulièrement touristique

Source : élaboré à partir de la revue de la littérature

Dans le tableau ci-dessus, nous pouvons dire que le patrimoine culturel est une ressource de territoire inéluctable pour qu'une destination puisse stimuler son attractivité et améliorer son développement touristique. Cela se justifie par la description des différentes approches théoriques des auteurs que nous avons traités.

2.2. Processus de patrimonialisation

Pour Di Méo (2007), l'objet patrimonial ne devient réellement un bien du patrimoine que s'il passe par tout un processus constitué d'étapes essentielles. C'est ce qu'il désigne par processus de patrimonialisation. C'est « *le processus socioculturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforment en objet du patrimoine naturel ou culturel digne de conservation et de restauration. C'est un terme technique créé récemment, afin de désigner un processus relatif à la prise en compte du patrimoine. L'étude de ce processus permet de comprendre comment un groupe social va décider qu'un bien doit entrer dans le patrimoine. Ainsi, tout objet qui perd sa valeur d'usage est susceptible de devenir patrimoine du fait que ce dernier n'existe pas a priori* »⁴.

Selon Michel Vernières (2011), « *Un processus de patrimonialisation peut être défini comme le passage d'un patrimoine en puissance à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif, caractérisé tout à la fois par ses dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles* ». M. Vernières (2011) considère que la nature, voire, le déroulement du processus de la patrimonialisation est variable selon plusieurs facteurs en l'occurrence les territoires, les initiateurs, les modèles et les logiques des acteurs.

G. Di Méo (2007) indique que le processus de patrimonialisation se passe en six étapes successives. Ces dernières commencent par la prise de la conscience patrimoniale pour arriver à la valorisation du patrimoine, tout en passant par les phases de sa sélection, de sa justification, de sa conservation et de son exposition (François, Hirczak et Senil, 2006). Le processus décrit se déroule selon les étapes suivantes :

- La prise de conscience patrimoniale,
- Jeux d'acteurs et contextes,
- La sélection et la justification patrimoniales,
- La conservation, l'exposition et la valorisation des patrimoines.

⁴ Bouayad, A., & Oumhani, E. (2013), Le rôle du patrimoine dans le développement des territoires en reconversion: Cas des anciennes mines d'Ahouli et Mibladen (Midelt Maroc), Meknès, Maroc, p .4.

2.2.1. La prise de conscience patrimoniale

Selon G. Di Méo (2007), c'est l'importance de l'engagement d'une manière collective dans une nouvelle aventure territoriale: politique, économique ou culturelle. Elle est considérée aussi comme un signe destiné aux investisseurs et à la population locale les invitant à innover et à rechercher de nouvelles activités (G. Di Méo, 2007).

2.2.2. Jeux d'acteurs et contextes

Le processus de patrimonialisation ne peut exister sans l'intervention des acteurs. En fait, ce processus résulte de l'interaction dynamique et dialectique d'acteurs et de contextes à la fois sociaux, culturels et territoriaux (G. Di Méo, 2007).

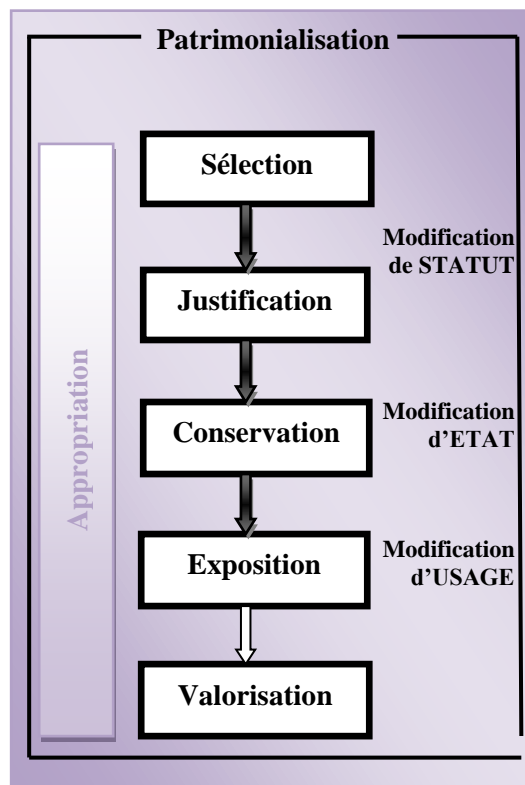
2.2.3. La sélection et la justification patrimoniales

La sélection des éléments patrimoniaux dépend des acteurs concernés. Elle reflète leurs idéologies et leurs intérêts sociaux (G. Di Méo 2007). Elle couvre des formes diverses qui justifient les raisons stimulant le choix de tel ou tel objet patrimonial (G. Di Méo 2007).

2.2.4. La conservation, l'exposition, la valorisation des patrimoines

Toute action patrimoniale passe nécessairement par la conservation. Il s'agit de garder et sauvegarder le patrimoine pour le transmettre aux générations futures. Vient ensuite l'étape d'exposition comme une phase décisive dans le processus de patrimonialisation. L'exposition vise à montrer au grand public les objets patrimoniaux en vue de développer leur esprit artistique et approfondir leur culture générale. Pour l'étape de la valorisation, Denis Chevalier, cité par G.D. Méo (2007), considère que la valorisation du patrimoine et sa marchandisation constituent de nos jours « un levier essentiel pour l'aménagement et le développement des territoires ».

Figure 3 : Etapes de la patrimonialisation



Source : FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N. *Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources* : « Revue d'Economie Régionale & Urbaine ». 2006/5 (Décembre), p.683-700).

D'après ce processus de patrimonialisation, nous avons constaté que chaque phase de ce processus est essentielle dans sa dimension qu'elle procure, et elle joue un rôle particulier pour arriver à la fin à un patrimoine valorisé apte à atteindre un développement territorial.

2.3. Gouvernance territoriale et valorisation du patrimoine culturel

Le patrimoine représente une ressource incontournable pour les territoires. Il s'agit d'un actif susceptible de créer la richesse et les emplois, et d'avoir des retombées sociales et écologiques positives s'il est bien investi. En effet, il s'agit bien d'un investissement rentable si les politiques publiques arrivent à bien l'exploiter au niveau local, régional et national. Pour Alberto Magnaghi, « *le territoire est un système vivant produit par les hommes, mais il ne vit et ne survit que grâce à eux, dans la mesure même où ils savent utiliser le patrimoine territorial en tant que ressource* » (Montada, 2012, p.11).

Pour Vernières (2011), « *le patrimoine apparaît comme une ressource qu'il convient de valoriser dans une perspective de développement économique et social du territoire qui en dispose* ».

Dans cette optique, comment pourrait-on alors atteindre cette valorisation ? Quelles sont les parties prenantes auxquelles il faut faire appel pour prendre en charge cette mission de valorisation du patrimoine culturel ?

On constate que X. Greffe considère le patrimoine culturel comme une ressource vivante (X.Greffe, 2011). Il indique que la mise en valeur du patrimoine implique un nombre considérable des acteurs, les propriétaires, l'Etat et les collectivités territoriales, les entreprises, les associations, les artisans, etc. (X.Greffe, 2003). En effet, Il cite que la diversité de ces partenaires, des usages aussi des valeurs, permet d'appréhender le patrimoine comme un véritable écosystème (X.Greffe, 2003). L'alliance des comportements, des attitudes de la connaissance et du financement suscite une dynamique positive de cet écosystème (X.Greffe, 2003).

X.Greffe (2011) parle aussi d'un modèle d'affaires. En fait, il montre que la conservation ainsi que la mise en valeur de tout patrimoine supposent un modèle d'affaires. Ce dernier désigne que le financement de la production des valeurs d'existence doit être assuré par les organismes représentatifs des collectivités territoriales qui correspondent, en termes d'impôts nationaux et locaux par exemple. Ensuite, au niveau du financement de production des valeurs d'usage, l'auteur indique qu'il doit être assuré par des bénéficiaires directs, de ce fait en termes de prix, et celui des valeurs de développement, par des mécanismes plus combinés (Cotisations, contributions, prix, etc.) (X.Greffe, 2011).

De son côté, on voit que Guesnier Bernard (2013) signale que la valorisation socioéconomique du patrimoine nécessite une gouvernance territoriale collective. Cette dernière s'inscrit dans une perspective participative démocratique qui exige, des acteurs territoriaux, de la responsabilité, la mobilisation de moyens financiers conséquents et la participation active de la société civile (Guesnier.B, 2013, p.1).L'auteur indique que la valorisation socioéconomique du patrimoine s'inscrit dans un temps et dans un espace territorial. Cette mise en valeur constitue un défi important, d'une part, pour les responsables territoriaux et, d'autre part, pour les citoyens. (Guesnier.B, 2013, p.1).

2.4. Patrimoine culturel et développement durable des territoires

Le développement durable représente un enjeu de taille dans tous les pays du monde eu égard à son importance capitale pour la pérennité de la vie sur terre. D'où la place centrale qu'occupe le sujet dans les politiques publiques des Etats, des organisations internationales et des débats citoyens à travers les continents.

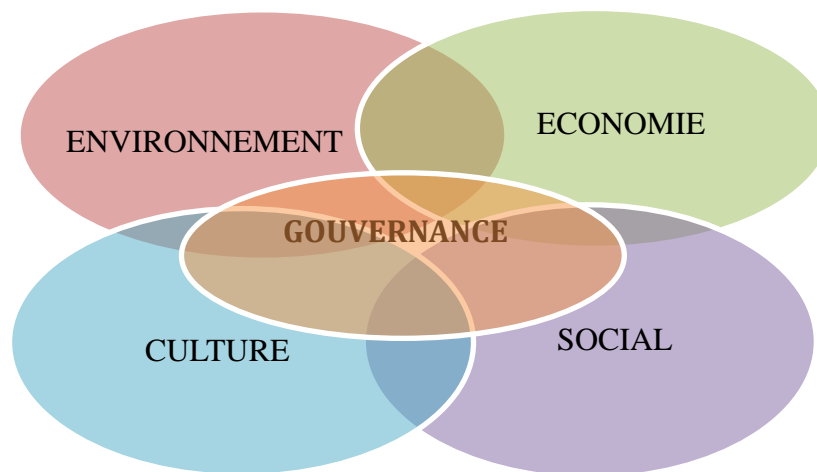
Selon Anne Gombault (2009), les politiques publiques voient dans le patrimoine culturel une locomotive du développement durable. « *Il est, économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement* » (Anne Gombault, 2009, p.188).

Selon l'auteur, cette relation se manifeste en trois volets : économique, social et environnemental. Il montre que l'impact économique du patrimoine sur le territoire apparaît notamment dans le tourisme. Il indique, ensuite, qu'au niveau du volet social, la valorisation du patrimoine est un vecteur important pour la revitalisation communautaire (Anne Gombault, 2009, p.189). En ce qui concerne le volet environnemental, l'auteur considère que la préservation de l'environnement motive d'une manière croissante la valorisation du patrimoine (Anne Gombault, 2009, p.189).

Dans le rapport Brundtland de 1987, de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'Organisation des Nations-Unies, on note que le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* »⁵.

Le développement durable repose sur trois piliers : l'environnement, l'économie et le social. Depuis le Sommet de Johannesburg (2002), la culture est devenue une quatrième dimension du développement durable. Elle a été, ainsi, érigé en pilier supplémentaire du processus de pérennisation du développement: « *le patrimoine culturel constitue un élément déterminant du cadre de vie et en même temps un support de développement des territoires, qui véhicule ainsi une image forte, facteur d'identification et d'attractivité. C'est une composante essentielle des projets de territoire* » (Stratégie nationale de développement durable actualisée 2003-2008)⁶.

Figure 4 : Nouveau paradigme du développement durable : la culture et la gouvernance, éléments structurants



Source : *Patrimoine et Participation, Vers un nouveau cadre de gouvernance au Maghreb*, Montada 2012, p. 21.

Ainsi, le nouvel Agenda 2030 a arrêté 17 objectifs du développement durable avec 169 cibles spécifiques⁷. Le lien entre le patrimoine culturel et le développement durable a été intégré dans cet Agenda de l'ONU (Baltaportolés, J. (2018)): en particulier à la cible 11.4 des objectifs du développement durable (ODD) qui appelle à « *renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel naturel et mondial* », en vue de réaliser l'objectif

⁵ Agence Régionale du Patrimoine Provence –Alpes-Côte d'Azur, Mars 2009, Le patrimoine participe actif du développement durable p.7.

⁶ Agence Régionale du Patrimoine Provence –Alpes-Côte d'Azur, Le patrimoine participe actif du développement durable Mars 2009, p.8.

⁷ La culture dans les objectifs du développement durable : un guide pour l'action locale ? Mai 2018.

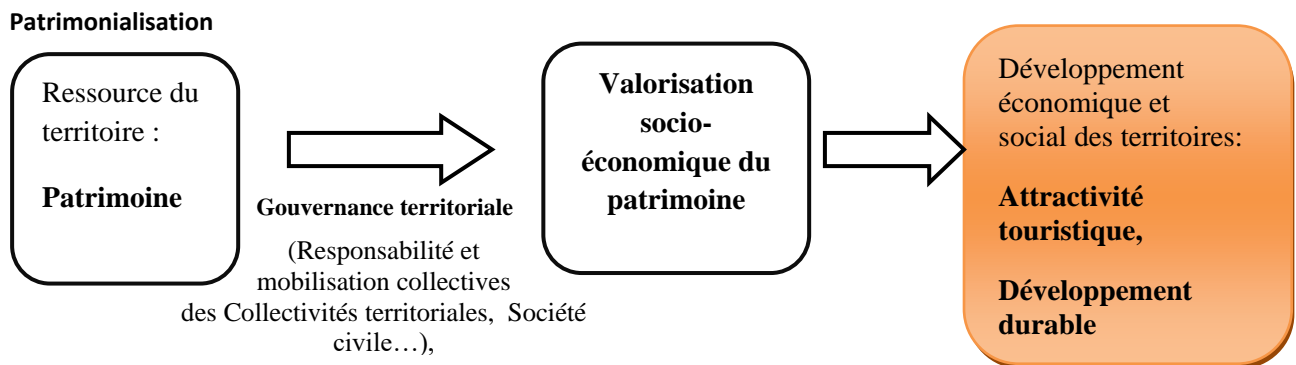
de «faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, résilients et durables».

En outre, on constate que : « le patrimoine culturel devient un enjeu de développement durable, tout comme il est enjeu de gouvernance : la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine ne nourriront le développement que s'ils servent d'abord les intérêts des populations concernées. Sa valorisation auprès d'un large public à la fois à l'échelle internationale et au sein des régions, notamment à travers le tourisme culturel et l'artisanat, constitue un défi important susceptible de nombreuses retombées sociales et économiques». (Michel Colin de Verdière, Christophe Perret, Raymond Weber, Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/ OCDE et CEDEAO, 2009, p.58.).

Le patrimoine culturel est, par conséquent, une composante importante du développement durable des territoires. Cependant, il est impératif de perfectionner les outils et les compétences nécessaires pour assurer sa bonne gouvernance. Il s'agit de valoriser, sauvegarder et de préserver le patrimoine culturel sur son territoire. Sa valorisation s'inscrit notamment dans une vision stratégique de développement du secteur touristique qui demeure l'une des activités les plus importantes dans une économie.

En se basant principalement sur les approches théoriques des différents auteurs que nous avons vus dans la littérature mentionnée, nous pouvons façonner notre modèle conceptuel (figure 5). Le modèle comprend les principaux concepts opératoires utilisés dans notre recherche. Ces concepts élucident, d'une part, la relation entre le patrimoine culturel et l'attractivité touristique, et d'autre part, le rôle de la gouvernance territoriale collective comme un dispositif de la valorisation socioéconomique du patrimoine, de la promotion du secteur touristique et enfin du développement durable.

Figure 5 : Modèle décrivant la relation qui lie le patrimoine culturel avec l'attractivité touristique et le développement durable via la valorisation socio-économique du patrimoine



Source : élaboré à partir de la revue de littérature

À la fin de ce travail, nous pouvons dire que le patrimoine culturel est une ressource permettant de promouvoir l'attractivité d'une destination touristique. Cela ne peut être réalisé qu'en présence d'une valorisation socioéconomique adéquate du patrimoine qui fait appel à l'intégration et à la participation collective des différentes parties prenantes. Ensuite, la conservation et la valorisation du patrimoine constituent de leur côté, des vecteurs indispensables pour le développement durable des territoires. En effet, d'après cette revue de littérature, nous constatons que le patrimoine culturel occupe une place majeure au sein du développement durable, il peut contribuer activement dans chacun de ses piliers économiques, social et environnemental.

3. Conclusion

Dans le présent texte, nous avons examiné les traits saillants de quelques nouveaux paradigmes relatifs au patrimoine et au développement territorial. La question de l'attractivité du territoire dans cette problématique représente un enjeu capital.

Les approches théoriques abordées dans cet article sur les différents atouts du patrimoine culturel dans l'attractivité touristique, d'une part, et sa contribution dans le développement durable des territoires, d'autre part, nous ont permis de mettre en exergue les différentes composantes du territoire. Ces composantes se conjuguent et créent un processus de patrimonialisation. L'analyse des concepts et des modèles a élucidé les relations à mettre en œuvre pour dynamiser le territoire et lui permettre de prendre de l'essor socioéconomique. La contribution du patrimoine culturel dans l'attractivité touristique et dans le développement durable du territoire exige la mise en œuvre de stratégies judicieuses et des pratiques de gestion performantes. Celles-ci doivent s'inscrire dans l'optique d'une bonne gouvernance territoriale, permettant de valoriser et promouvoir le patrimoine culturel, de développer le secteur du tourisme culturel et de renforcer l'essor socioéconomique des territoires.

Suite à ce travail d'ordre conceptuel, nous comptons élaborer un travail empirique, à partir d'un travail de terrain, pour élucider le lien qui existe entre le patrimoine culturel et l'attractivité touristique au Maroc. Pour ce faire, nous nous appuierons dans notre investigation de terrain sur les concepts développés dans le cadre du présent travail.

Références :

- (1) Agence Régionale du Patrimoine Provence –Alpes-Côte d'Azur, Mars (2009), Le patrimoine participe actif du développement durable, pp.7-8.
- (2) Baltàportolés, J. (2018), « Patrimoine Culturel et Villes Durables, Thématiques clés et exemples dans les villes européennes » Rapports de la Commission culture de CGLU, n°7, Barcelone (Espagne).
- (3) Bouayad, A., & Oumhani, E. (2013). Le rôle du patrimoine dans le développement des territoires en reconversion: Cas des anciennes mines d'Ahouli et Mibladen (Midelt Maroc), Meknès, Maroc, pp 4.
- (4) BOURGEON-RENAULT, Dominique (2009) Marketing de l'art et de la culture, Edition DUNOD, Paris.
- (5) El Ansari, R. (2013). Patrimoine et développement régional au Maroc. Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU), ASRDL, Rabat, Maroc.
- (6) FRANÇOIS CUSIN ET JULIEN DAMON, (2010), « Les villes face aux défis de l'attractivité, CLASSEMENTS ENJEUX ET STRATEGIES URBAINES », futuribles n° 367 - octobre 2010, pp. 33.
- (7) G. Kourtessi-Philippakis, R. Treuil (dir.), (2011), Archéologie du territoire, de l'Égée au Sahara. Paris, Publications de la Sorbonne. La notion de territoire : définitions et approches, 7-14.
- (8) Gombault, Anne (2009), Chapitre 6, introduction : le marketing du patrimoine culturel, ouvrage Marketing de l'art et de la culture, Edition DUNOD, Paris, Dominique BOURGEON-RENAULT, coordinatrice de l'ouvrage.
- (9) Greffe, X, (2003), la valorisation économique du patrimoine, La documentation Française, Paris.
- (10) Greffe, X, (2011), l'économie politique du patrimoine culturel, de la médaille au rhizome, Le patrimoine moteur de développement, ICOMOSE, Paris.
- (11) Guesnier Bernard, (2013), « Le patrimoine : une valorisation socio-économique à haut risque sans gouvernance territoriale » ASRDLF - Appel à communication.

- (12) Hatem, F (2004), ATTRACIVITE : DE QUOI PARLONS-NOUS ? , Editeur : Revue Pouvoirs locaux, n°61, 2ème trimestre, pp.1.
- (13) Hatem, F(2005), Ecole de Management de Normandie, ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : THEORIE ET PRATIQUE, ALLER-RETOUR.
- (14) <https://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/culture-et-sport/patrimoine-mondial/9402706--un-don-du-passe-pour-l-avenir-.html>. Consulté avant le 16 mars 2019.
- (15) Institut numérique, Section I: L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE : FONDEMENTS THEORIQUES ET INDICATEURS DE MESURE, 2013 disponible sur le lien : <https://www.institut-numerique.org/section-i-lattractivite-territoriale-fondements-theoriques-et-indicateurs-de-mesure-5201ed217cf05>.
- (16) Isabelle Leduc, Laurent Bourdeau and Pascale Marcotte, « Valeurs attribuées au label du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la promotion touristique. Le cas du quartier historique de Québec », Téoros [Online], 36, 1 | 2017, Online since 12 May 2017, connection on 02 October 2020. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/2988>
- (17) La Commission culture de CGLU, MAI (2018), LA CULTURE DANS LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE : UN GUIDE POUR L'ACTON LOCALE ?, Barcelone (Espagne).
- (18) LAZZAROTTI, Olivier Mappemonde 57(2000.1), PATRIMOINE ET TOURISME : UN COUPLE DE MONDIALISATION ?
- (19) Légis Québec, Chapitre P-9.002, Loi sur le patrimoine culturel ,19 octobre 2012, disponible sur le lien : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/P-9.002/20121019#se:1>
- (20) Méo, G. Di, sept. (2007), « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », consulté le 07/12/2020. (en ligne). Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934>. pp. 10 à 14.
- (21) Méo, Guy Di De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie, L'information Géographique/Année 1998/62-3/pp 99-110.
- (22) Meyronin, Benoît (2012), Marketing territorial, Enjeux et pratiques. Paris : Magnard-Vuibert, 3e édition.
- (23) Michel Colin de Verdière, Christophe Perret, Raymond Weber, Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/ OCDE et CEDEAO, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, 9 Mars (2009), Perspectives ouest-africaines, les ressources pour le développement, Chapitre 2 : Capital social, culturel et humain, pp.58.
- (24) MOINE, Alexandre, janvier (2005), Le territoire comme un système complexe-Des outils pour l'aménagement et la géographie, Septièmes Rencontres de Théo Quant, p.3.
- (25) NOTICE PEDAGOGIQUE HISTOIRE DE LA NOTION DU PATRIMOINE, www.flash-ton-patrimoine.fr
- (26) Patrimoine et Participation, Vers un nouveau cadre de gouvernance au Maghreb, Montada(2012),Barcelone,Espagne,openarchive.icomos.org/1382/1/Processus_Participatif_LR.pdf.
- (27) Pesqueux, Yvon Décembre (2009), « la notion du territoire » Colloque Propedia-Observatoire économique des banlieues, Paris, France, pp. 9.
- (28) Pierre Ginet. Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (l'aménagement). Documentaliste – Sciences de l'information, ADBS, (2012) ,49(3), pp.26-27. hal-00757887.

- (29) Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 12 | 2009, mis en ligne le 14 janvier 2009, consulté le 24 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/7563> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.7563>
- (30) RONCAYOLO Marcel, février-juillet (2007), « Réflexions sur la notion d'attractivité ». In COLLECTIF. L'attractivité des territoires : regards croisés. Actes des séminaires, Paris : PUCA (Plan Urbanisme construction architecture), 2009, pp. 43-45.
- (31) THIARD, Philippe, février- Juillet (2007), « Attractivité et compétitivité : offre territoriale, approches marketing et retombées ». Rapport, L'attractivité des territoires : regards croisés, Actes des séminaires, Paris : PUCA (Plan Urbanisme construction architecture), 2009, pp.47-48
- (32) VERNIERES, Michel (2011), Patrimoine, patrimonialisation, développement local : Un essai de synthèse interdisciplinaire. Michel VERNIERES. Patrimoine et développement, Karthala, pp.174, GEMDEV. (halshs-00660738)
- (33) Vernières, Michel le patrimoine : une ressource pour le développement, Techniques Financières et Développement, (2015)/1(n°118). Pages 7 à 20.
- (34) Veschambre, Vincent (2007), Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales. Dans Annales de géographie 2007/4 (n°656) Pages 361 à 381.
- (35) Yves Bonard and Romain Felli, « Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin », *Articulo - Journal of UrbanResearch* [Online], 4 | 2008, Online since 04 October 2008, connection on 16 March 2019. URL : <http://journals.openedition.org/articulo/719> ; DOI : 10.4000/articulo.719.